POLITIQUE D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

NOVEMBRE 2022

TRANSITIONS EUROPE
L'IMMOBILIER DES NOUVEAUX USAGES

ARKEA REIM

Arkéa REIM, gérant de la SCPI Transitions Europe et acteur du monde de l'immobilier, a une conscience forte de l'impact de son activité sur les sujets environnementaux et sociétaux. Le développement du portefeuille de la SCPI Transitions Europe répond aux besoins des épargnants de se constituer une épargne diversifiée fondée sur des actifs concrets en investissant dans l'immobilier et contribue au développement des territoires en offrant aux entreprises locataires des locaux adaptés dans lesquels elles peuvent développer leur activité et ainsi contribuer au développement économique local.

Arkéa REIM place les parties prenantes au cœur de sa gestion par une écoute attentive de leurs besoins et afin de participer à une volonté commune d'adaptation du patrimoine immobilier aux grands enjeux sociétaux actuels.

La relation d'Arkéa REIM vis-à-vis des parties prenantes est centrée sur la satisfaction finale des utilisateurs en s'appuyant sur une culture d'échange permanent nourrissant un dialogue source de progrès partagés. L'objectif est ainsi d'identifier les attentes de chacun puis de mettre en œuvre des solutions innovantes en échangeant le plus régulièrement possible.

En tant qu'acteur engagé de l'épargne immobilière Arkéa REIM se fixe pour mission de diffuser le plus largement possible à l'ensemble des parties prenantes les principes de gestion responsable qu'elle déploie pour s'assurer de leur diffusion et de leur compréhension auprès de tous.

Arkéa REIM a identifié cinq parties prenantes significatives :

1. Les investisseurs qui sont les pourvoyeurs de capitaux et qui par leur allocation d'actifs peuvent exercer une influence forte sur la stratégie financière et extra-financière des véhicules.
2. Les locataires qui sont les utilisateurs des immeubles détenus par Transitions Europe et qui par leur usage des locaux qu'ils occupent, exercent une influence significative sur les résultats de la politique ESG de Transitions Europe.
3. Les gestionnaires d'immeubles (Asset et Property Managers) qui vont mettre en œuvre au plus près des locataires la politique ESG de Transitions Europe.
4. Les prestataires travaux qui exercent une influence forte sur les enjeux d'adaptation du patrimoine immobilier aux normes environnementales les plus récentes.
5. Les équipes d'Arkéa REIM qui font le lien entre toutes les parties prenantes et qui jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la stratégie ESG de Transitions Europe et dans la diffusion de ses bonnes pratiques à l'ensemble des parties prenantes.

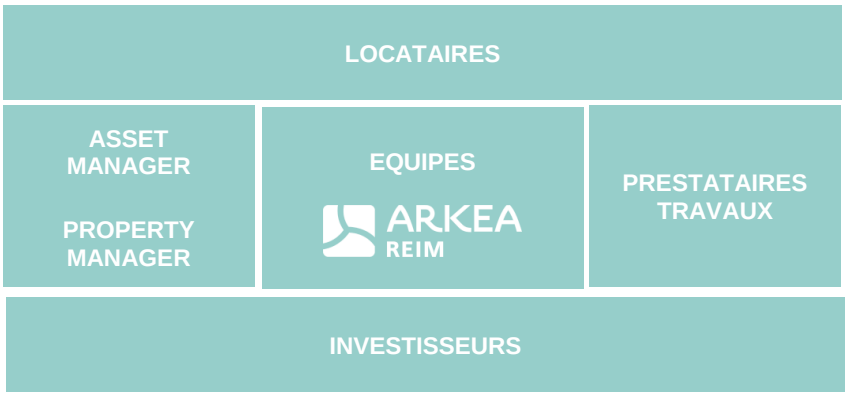

ARKEA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT est une société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000 euros. Siège social : 72, rue Pierre Charron - 75008 PARIS. Immatriculation au RCS, numéro 894 009 687 R.C.S. Paris. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-20228 le 23 mars 2022.

ARKEA REIM AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Enjeux	Modalités	Actions engagées
INVESTISSEURS		
- Transparence de l'information financière et extra-financière - Lutte contre le blanchiment et contre la corruption	- Organes de gouvernance - Site internet Arkéa REIM - Bulletin d'information - Communiqués de presse	- Reporting régulier détaillé accessible en ligne facilement : Bulletin trimestriel, mise à jour hebdomadaire des données du site web - Procédure de réclamation clients - Procédure LCBFT
LOCATAIRES		
- Maîtrise des consommations d'énergie - Développement des mobilités alternatives - Confort et Santé - Développer la responsabilité des locataires dans leur utilisation de l'immeuble	- Collecte des consommations d'énergie - Echange avec les Asset Managers - Comités Verts	- Mise en place d'un outil de suivi des consommations internes - Annexe environnementale - Production d'un guide de bonne utilisation de l'immeuble - Formation des locataires aux bonnes pratiques par les Property Managers
ASSET ET PROPERTY MANAGERS		
- Maintenance de l'immeuble en vue de l'optimisation de ses consommations d'énergie - Respect des réglementations - Garant de la sécurité et de la santé des occupants - Intervenir en respectant la biodiversité du site - Favoriser la formation et le développement de ses employés aux enjeux ESG - Respect des engagements dans la gestion des actifs - Capacité à remonter les informations	- Clause spécifique au respect des engagements ESG dans les contrats - Charte d'engagement ESG pour les PM - Revue annuelle de la qualité de prestation - Comité semestriel de revue des indicateurs ESG	- Prise en compte de la gestion ESG dans les mandats - Diffusion du guide bonne utilisation de l'immeuble - Formation des Asset Managers aux exigences du label ISR - Formation des locataires aux bonnes pratiques
ENTREPRISES DE TRAVAUX		
- Respect des réglementations - Politique de gestion des déchets - Gestion de la chaîne d'approvisionnement - Chantier limitant les sources de pollution (air, eau, sol et acoustiques)	- Procédure de meilleure sélection - Revue de la qualité de la prestation à l'issue du chantier	- Rédaction d'une charte chantier Arkéa REIM
EQUIPES ARKEA REIM		
- Formation des équipes - Diffusion de la stratégie ESG d'Arkéa REIM à l'extérieur	- Plan de formation	- Formation avec un prestataire extérieur spécialisé aux enjeux de la labellisation ISR - Mise en place d'un comité ISR

ARKEA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT est une société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000 euros. Siège social : 72, rue Pierre Charron - 75008 PARIS. Immatriculation au RCS, numéro 894 009 687 R.C.S. Paris. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-20228 le 23 mars 2022.